

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-394 DU 10 SEPTEMBRE 1996

portant nomination au Ministère de la
Justice, de la Législation et des Droits de
l'Homme

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement

VU le Décret N° 96-299 du 18 Juillet 1996 portant attributions Organisation et
Fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de
l'Homme ;

Sur proposition du Garde des Sceaux Ministre de la Justice, de la Législation et
des Droits de l'Homme ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance de 04 Septembre 1996 ;

DECRETE :

Article 1er : Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère de la Justice,
de la Législation, et des Droits de l'Homme ;

- Inspecteur Général des Services Judiciaires :
Monsieur Joseph Houessou H. GNONLONFOUN

- Inspecteur de Services Judiciaires :
Madame Béatrice Symphorose LAKOUSSAN

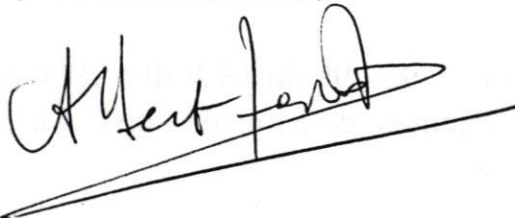
Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera

Fait à Cotonou, le 10 SEPTEMBRE 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU-

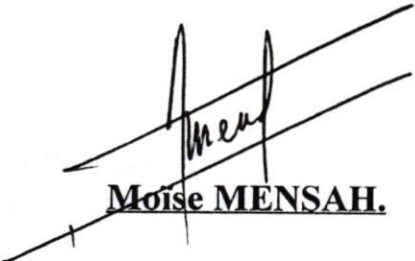
Le Premier Ministre chargé de la Coordination,
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,



Albert TEVOEDJRE.-
Ministre Intérimaire

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des Droits de l'Homme,

Le Ministre des Finances,


Ismaël TIDJANI SERPOS.

Moïse MENSAH.

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 Autres Ministères 15
SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-
INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEB 3 Intéressés 2 JO 1.